

Jean-Baptiste André Godin à Henry Levasseur, 15 février 1874

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (14)

Collation2 p. (355r, 356v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Henry Levasseur, 15 février 1874, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/47597>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[15 février 1874](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Levasseur, Henry \(1843-1905\)](#)

Lieu de destinationLaon (Aisne)

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Sur la révocation de Godin maire de Guise. Godin informe Levasseur qu'il pensait lui demander de publier dans le *Courrier de l'Aisne* une lettre sur sa situation de maire de la ville de Guise, mais que des amis l'ont incité à la faire paraître dans un grand journal parisien, *Le Siècle* ou *Le XIXe siècle*, et il l'invite à consulter leur numéro du lendemain. Il explique à Levasseur qu'en passant à Saint-Quentin ce matin, il a soumis la copie de cette lettre à leurs amis du *Glaneur* et du *Guetteur de Saint-Quentin*, qui comptent la publier dans leur prochain numéro ; il informe Levasseur qu'il a demandé qu'on lui envoie les épreuves de la publication pour qu'il en fasse ce qu'il juge bon.

Notes

- L'index du registre indique « Levasseur Courrier de l'Aisne ».
- La lettre de Godin, dans laquelle il exprime son refus de se démettre de son mandat de maire tant qu'un nouveau maire ne sera pas nommé par le gouvernement, est publiée par le journal *Le Siècle* le 16 février 1874 [voir en ligne : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k733330x/f2>, consulté le 11 janvier 2023].

Mots-clés

[Conflit](#), [Périodiques](#), [Procédure \(droit\)](#)

Œuvres citées

- [*Le Glaneur : journal de Saint-Quentin et du département de l'Aisne, Saint-Quentin, 1858-1896.*](#)
- [*Le Guetteur de Saint-Quentin, Saint-Quentin, 1869-1914.*](#)
- [*Le Siècle, Paris, 1836-\[1932?\].*](#)
- [*Le XIXe siècle, Paris, 1871-1921.*](#)

Lieux cités

- [Saint-Quentin \(Aisne\)](#)
- [Versailles \(Yvelines\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 06/12/2023
